



MRC de
L'Islet

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ISLET

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO 02-2022 ÉDICTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLU(E)S MUNICIPAUX DE LA MRC DE L'ISLET

La population de la MRC de L'Islet est informée de l'**entrée en vigueur en date du 15 mars 2022** du «**Règlement numéro 02-2022 édictant le code d'éthique et de déontologie des élu(e)s municipaux de la MRC de L'Islet**».

Ce règlement est disponible pour consultation au bureau de la MRC de L'Islet, situé au 34, rue Fortin à Saint-Jean-Port-Joli et sur son site Internet.

Donné à Saint-Jean-Port-Joli, ce 15^e jour du mois de mars 2022.

PATRICK HAMELIN
DIRECTEUR GÉNÉRAL